

## **Statement of The Hague Forum 8-12 February 1999**

**As written**

### **Discours de M. MONTFERRAND, Ambassadeur de France, au Forum de la Haye**

Monsieur le Président,

Je souhaite d'abord remercier le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), et en particulier sa Directrice exécutive Mme Nafis SADIK, pour l'organisation de ce forum consacré à l'examen des expériences opérationnelles au niveau national. Je souhaite également remercier le gouvernement des Pays-Bas, hôte de ce forum.

Nous abordons maintenant la phase finale du processus d'évaluation quinquennale du Programme d'actions que 184 pays avaient engagé à la Conférence du Caire en 1994. A cette occasion, la délégation française est heureuse de faire partager son expérience opérationnelle, dans une déclaration complémentaire de celle de la Présidence de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

L'action dans le domaine de la population nécessite à la fois une forte volonté politique et l'existence d'une société civile organisée. Elle doit préférer le dialogue et la concertation à toute approche idéologique. Elle est très liée à la problématique du rôle et de la place des femmes dans la société.

Depuis la Conférence du Caire en 1994, la France a enregistré des évolutions encourageantes en matière de santé maternelle. Un plan d'action gouvernemental a été lancé pour la période 1995-2000 afin de réduire le taux de mortalité maternelle et d'améliorer le suivi des grossesses notamment pour les populations vulnérables et migrantes. Le maintien de la couverture

sociale pour tous a permis d'améliorer les indicateurs de santé périnatale.

Par ailleurs, les lois sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse ont contribué à réduire le nombre d'avortements, et surtout le nombre de décès provoqués par des interventions pratiquées dans de mauvaises conditions. De même, des campagnes très actives ont été lancées sur le VIH/SIDA, visant en priorité les adolescents.

La lutte contre les pratiques nocives pour la santé des femmes demeure un grand défi en France, notamment auprès de certaines populations défavorisées qui continuent à pratiquer les mutilations génitales féminines. Une action en profondeur dans les centres de protection maternelle infantile auprès des femmes et des familles a permis de faire reculer ce fléau. Cette action de prévention n'exclut pas, quand il en est besoin, la publicité lors de procès peu nombreux mais exemplaires, pouvant résulter en des peines de prison avec sursis ou des peines de prison ferme en cas de récidive.

Les parlementaires ont un rôle important dans l'introduction du programme d'actions du Caire dans les législations nationales. Dans les pays partenaires comme en France, les gouvernements, les parlementaires et les ONG mènent des actions convergentes et complémentaires.

C'est ainsi que, dans les domaines où sa propre expérience peut leur être utile, la France propose à ses partenaires des appuis à leurs programmes de population. Nos actions outre-mer ont été accélérées par les programmes de lutte contre le VIH/SIDA. La prévention est l'axe prioritaire dans nos actions contre cette pandémie. Des campagnes en ce sens ont été lancées dans des pays partenaires qui, dans le passé, n'étaient pas toujours bien disposés sur le thème de la planification familiale. L'information et l'éducation sexuelle sont désormais possibles dans les pays partenaires y compris dans les écoles primaires. La France a une approche intégrée des questions de planification familiale et de prévention du VIH/SIDA, profitant de la proximité des messages de sexualité protégée et de fécondité responsable.

Au niveau mondial, les efforts réalisés, depuis 1994, en matière de baisse de la fécondité, dont le mérite revient aux couples et aux femmes, ainsi qu'aux acteurs des pays en développement, doivent être poursuivis. Ils permettent d'aborder plus sereinement d'autres défis qui, comme le vieillissement de la population ou les migrations internationales, posent la question des nécessaires solidarités entre générations et entre pays.

Monsieur le Président,

Au cours des cinq dernières années, la France a, dans un contexte budgétaire difficile, maintenu un important effort d'aide publique au développement qui en faisait le deuxième pourvoyeur d'aide en volume en 1997. Dans le domaine de la population, la France, au nom du principe de complémentarité, a essentiellement utilisé le canal communautaire: de ce fait, outre l'aide bilatérale française en matière de population qui représente 95 millions de francs par an, la France contribue pour plus de 100 millions de francs par an aux programmes de la Commission européenne en matière de population.

La contribution française au FNUAP est passée de 3,5 MF en 1995 à 6 MF en 1998, et il est prévu de la faire passer à 7 MF en 1999. Par ailleurs, le gouvernement cofinancera, à hauteur de 10 MF, deux programmes bi-multilatéraux élaborés en collaboration avec le FNUAP, à Madagascar et en Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président,

De nombreux pays en développement ont souffert de la crise financière mondiale et de la baisse de l'aide publique au développement affectée aux programmes de population. Cette évolution confirme a posteriori la position exprimée par la France à la Conférence du Caire: ce n'est pas une politique de l'offre de contraceptifs financée, de façon irrégulière, par l'extérieur qui règlera la question démographique mondiale. C'est au contraire le développement, le meilleur partage des richesses, l'accès à la contraception conçu comme composante à part entière des politiques de développement librement choisies par les Etats, qui permettront de progresser. Les politiques de développement sont multiformes et doivent notamment donner la priorité à l'éducation pour tous, en particulier aux jeunes filles. A cet égard, la France est

fière d'avoir contribué à introduire un chapitre relatif à l'éducation dans le Programme d'action de la Conférence du Caire.

J'espère que le présent forum nous permettra de nous enrichir de nos expériences respectives, et suis certain qu'il sera d'une grande utilité pour la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale en juin prochain.

Merci Monsieur le Président.